



RAPPORT DE JURY

PHASE D'ADMISSION

EXAMEN RESERVE

CORPS : TECHNICIEN CLASSE NORMALE

BAP : G

EMPLOI-TYPE : G4B48 TECHNICIEN LOGISTIQUE

Centre organisateur : **Crous Nice-Toulon**

Nombre de postes : **1**

Nombre de dossiers réceptionnés : **3**

Nombre de candidats présents à l'oral : **3**

Date de la phase d'admission : **mercredi 12 juin 2019**

Nature de l'épreuve :

Epreuve orale de **30 minutes** dont

10 minutes de présentation du candidat

20 minutes de questions avec le jury basées sur :

- L'expérience acquise
- Le travail actuel
- Le positionnement dans la structure
- La culture générale

Le jury dispose :

du dossier RAEP du candidat

de la fiche emploi- type REFERENS : **G4B48 TECHNICIEN LOGISTIQUE**

de la fiche de poste CROUS

Composition du jury :

5 membres titulaires :

1 Présidente extérieure de l'établissement affectataire

1 expert de la BAP G

2 membres de jury extérieurs à l'établissement

1 membre de jury interne à l'établissement

1 membre suppléant

Le jury s'est basé sur une grille unique d'évaluation et de notation



Préambule

Les auditions qui ont eu lieu le 12 juin pour le recrutement de techniciens logistique de classe normale, branche d'activité professionnelle G ont été précédées d'une réunion préparatoire destinée à harmoniser le fonctionnement du jury. Cette réunion a permis de consulter les dossiers des candidats. Conformément à l'arrêté du 1 avril 2019, il a été ainsi rappelé que la présentation par les candidats de leur dossier de RAEP, de dix minutes au plus, et la discussion qui s'en suivait, constituaient un élément essentiel de l'appréciation des futurs techniciens

Il a également été rappelé que l'examen doit, dans toute la mesure du possible, se dérouler dans un cadre serein et bienveillant afin que les qualités du candidat soient appréciées au mieux et qu'il incombait aux membres des commissions de mettre en confiance les candidats en début d'entretien avant de leur donner la parole pour la présentation de leur parcours professionnel et de garantir un climat de courtoisie et de respect pendant la durée de l'audition.

Ainsi, il a été retenu que l'entretien qui suivait l'exposé du candidat serait principalement axé sur son environnement professionnel actuel et sa mise en perspective avec le poste à pourvoir.

Rapport sur les acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le jury recommande particulièrement de dépasser aussi bien la présentation linéaire de leur parcours et expérience professionnelle et la description détaillée des tâches quotidiennes. Il serait plus intéressant de veiller à bien mettre en valeur les éléments significatifs de leur parcours professionnel, leur apport personnel face à des situations difficiles vécues comme assumer les fonctions de son supérieur pendant sa période d'absence en expliquant les difficultés rencontrées et les solutions trouvées à la fois au moment des faits mais aussi avec le recul

Le but est non pas de vouloir persuader le jury que le candidat possède toutes les compétences requises en dressant une liste descriptive de toutes ses qualités mais de les deviner à travers ses motivations et le degré de son implication dans la participation au bon fonctionnement du service.

Présentation

La première partie de l'épreuve orale consiste en un exposé de dix minutes au plus du candidat sur les différentes étapes de son parcours professionnel. Les candidats ont respecté ce délai.

Comme pour le dossier, les présentations étaient descriptives. Certains candidats se sont contentés de rappeler leur parcours professionnel et leurs activités sur leur poste d'affectation en insistant sur leur volonté d'évolution. Leur motivation à devenir fonctionnaire a été souvent mise en avant comme une sorte de reconnaissance professionnelle permettant ainsi leur mobilité géographique et statutaire.

Certains candidats cherchent, à travers leur exposé oral, à impressionner le jury en expliquant au jury que rien ne fonctionnait avant leur arrivée ou bien à critiquer le fonctionnement existant sans aucune proposition d'amélioration déjà à suggérer.



Questions

L'épreuve orale a pu mettre en exergue les capacités professionnelles de certains candidats face aux responsabilités attendues pour ce poste. Leur engagement et volonté de relever le défi ont été démontrés lors des entretiens et étayé par des exemples concrets.

Globalement, les candidats ont bien répondu aux questions relatives aux compétences du CROUS, à la fonction publique et aux droits et devoirs des fonctionnaires.

Par ailleurs, le jury déplore le manque de curiosité professionnelle qui caractérisent certains candidats qui se cantonnent à leur tâches quotidiennes bien maîtrisées et ont du mal à élargir leur champ de compétences en faisant des propositions et participer ainsi au bon changement.

L'ancienneté dans un poste n'est pas toujours synonyme de perfection et de compétences professionnelles.

Même si la plupart des candidats ont su répondre aux questions ayant un lien avec leur environnement professionnel proche, un manque de curiosité a nettement été constaté concernant les questions budgétaires. Les candidats évoquent le logiciel de gestion des commandes et parlent de l'évaluation du coût de repas à respecter mais s'avèrent incapables de donner approximativement le budget consacré à la logistique de leur service.

Les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité alimentaire sont plus au moins maîtrisées.

Organisation matérielle

Très bonne organisation matérielle. Aucun dysfonctionnement décelé.

La présidente de jury

Fatiha MONTEIRO

